**Diagnostic de pollution et irrigation de la maison du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes**

**Cahier des charges**

version du 05/10/2021

SOMMAIRE

[1 Présentation générale de l’opération 3](#_Toc85558115)

[1.1 Maîtrise d’ouvrage 3](#_Toc85558116)

[1.2 Nature de l’opération 3](#_Toc85558117)

[2 CONTEXTE DE L’OPERATION 3](#_Toc85558118)

[2.1 Le territoire du Parc naturel régional 3](#_Toc85558119)

[2.2 Le contexte en lien avec la mission confiée 3](#_Toc85558120)

[3 PRESENTATION DU PROJET 4](#_Toc85558121)

[3.1 Description générale du projet 4](#_Toc85558122)

[3.2 Les objectifs de la mission 4](#_Toc85558123)

[4 Objet de la mission / du marché 5](#_Toc85558124)

[5 Description de la prestation attendue 6](#_Toc85558125)

[5.1 Lot 1 : Diagnostic de pollution et remédiation 6](#_Toc85558126)

[5.2 Lot 2 : Etude de faisabilité hydraulique / aménagement 7](#_Toc85558127)

[6 Modalités d’exécution 8](#_Toc85558128)

[7 METHODOLOGIE 9](#_Toc85558129)

[7.1 Compétences demandées 9](#_Toc85558130)

[7.2 Calendrier de réalisation 10](#_Toc85558131)

[7.3 Enveloppe budgétaire prévisionnelle 10](#_Toc85558132)

[8 Réponse attendue 10](#_Toc85558133)

[8.1 Description 10](#_Toc85558134)

[8.2 Conditions d’envoi ou de remise des offres 10](#_Toc85558135)

[9 ANNEXES 12](#_Toc85558136)

[Annexe 1. Etat des lieux préalable-aspect environnementaux- CRBE 2009 13](#_Toc85558137)

[Annexe 2. Rapport analyses fruits Aurea 2016 14](#_Toc85558138)

[Annexe 3. Plan masse et repérage des aménagement existants – ALEP 2015 15](#_Toc85558139)

[Annexe 4. Dossier servitude SECME - MICA 2009 16](#_Toc85558140)

[Annexe 5. Situation réglementaire du site de la Maison du Parc - DRIRE 2009 17](#_Toc85558141)

[Annexe 6. Etude Canal la Bastide CA66 2015 18](#_Toc85558142)

[Annexe 7. Etude Canal Bac de Joncet CA66 2016 19](#_Toc85558143)

[Annexe 8. Plan des aménagements du site de la MDP -PNR 2018 20](#_Toc85558144)

# Présentation générale de l’opération

## Maîtrise d’ouvrage

**Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes**

**La Bastide -66360 OLETTE**

**Tel : 04 68 04.97.60** – contact : [romain.moulira@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:romain.moulira@parc-pyrenees-catalanes.fr)

## Nature de l’opération

**Diagnostic pollution et irrigation du site de la maison du Parc à la Bastide (66360 OLETTE)**

# CONTEXTE DE L’OPERATION

## Le territoire du Parc naturel régional

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes comprend 66 communes, s’étendant sur un territoire de montagne de 300 m d’altitude à 2921 m au sommet du Carlit. C’est un territoire rural au patrimoine remarquable au sein duquel les acteurs locaux s’organisent autour d’un projet structurant pour l’avenir.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional, organisme public de gestion et de mise en œuvre de la Charte de territoire, a pour mission la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, l’aménagement, le développement économique et social du territoire, l’accueil et l’information du public.

## Le contexte en lien avec la mission confiée

La Maison du Parc naturel régional est implantée depuis 2015 sur le site de la Bastide à Olette. La valorisation du site à des fins d'accueil du public a démarrée en 2017 avec la création d'une exposition extérieure permanente, de mobiliers de repos, l'ouverture de l'espace d'accueil, la création d'une programmation culturelle.

Un premier état des lieux de l'environnement a été réalisé en 2009 en amont de la première phase d'aménagement (*cf. annexe 1\_Etat des lieux préalable-aspect environnementaux- CRBE 2009*). Il a donné des orientations qui ont été prises en compte dans les aménagements effectués (création d'un parking et d'un sentier d'interprétation), et ciblé des études complémentaires à réaliser. En 2016 des analyses de fruits ont été effectuées sur les arbres existants et ont révélés des traces de métaux lourds les rendant impropres à la consommation (*cf annexe 2\_*Rapport analyses fruits Aurea 2016). Une gestion du site « à minima » a été engagée, mais aucune analyse des pollutions plus poussée n’a été effectuée.

Aujourd’hui, le Pnr souhaite améliorer sa gestion environnementale afin de mieux traiter la question des pollutions du sol et poursuivre ses aménagements extérieurs (rétablissement de l’irrigation, création d'une zone de détente-verger avec sentier d’interprétation, remise en eau d’un bassin).

Une des finalités de ces aménagements est d’accueillir sur de nouveaux espaces davantage de public sur le site de la maison du Parc. Afin de mener à bien ces opérations et examiner leur faisabilité, il souhaite donc réaliser un diagnostic pollution et un plan de gestion des aménagements du site (*cf. annexe Plan masse et repérage des aménagement existants – ALEP 2015*), ce qui fait l’objet du présent cahier des charges.

# PRESENTATION DU PROJET

## Description générale du projet

Le site de la Bastide, situé au bord de la Têt, est implanté depuis 2014 sur une friche industrielle possédant un passé riche et contrasté, occupé au fil des temps par un château médiéval, une ferme arboricole, puis entre 1961 et 1993 par une usine de concentration et de flottation de minerai de fluorine provenant de l’exploitation minière d’Escaro. Le site de l’ancienne usine a été remis en état à la fin de l’activité (*cf.* Dossier servitude SECME - MICA 2009) et fait encore l’objet de servitudes d’utilité publique *(cf. annexe 4\_Situation réglementaire du site de la Maison du Parc - DRIRE 2009).*

Le site accueille désormais une zone d'activités et la Maison du Parc et il reste encore sur la propriété des vestiges de l'ancien château médiéval, des terrils et bassins de l’ancienne activité industrielle. Ce bassin a été utilisé post exploitation pour la pêche après la remise en état du site et était encore en eau jusqu’à peu avant la construction de la maison du Parc. Les aménagements se sont concentrés jusqu'à présent sur la partie haute du site, à proximité des tours et des locaux d'accueil : une exposition permanente sur l'histoire du site, coins de repos, valorisation d'un gîte à Chiroptères.

Aujourd'hui est envisagé de continuer les aménagements et la réhabilitation de la partie basse du site en bordure de la Têt, afin de valoriser cet espace au fort potentiel, riche d'ambiances et de milieux naturels contrastés : ruines de l'ancien château et du pont médiéval, clairière avec prairie fleurie, bord de rivière et ripisylve, lisières boisées, vues sur l'ancien château et la Maison du Parc. Il s'agit de valoriser cette partie afin de créer un parcours de détente et d'observation de la nature pour les visiteurs.

## Les objectifs de la mission

Le diagnostic proposé dans le présent cahier des charges a pour objet de définir un projet de réhabilitation du site.

A ce titre, le prestataire retenu aura pour principale mission de présenter des scénarios :

1. de remédiation du site (diagnostic de pollution et solutions) et de délimitation des usages possibles
2. d’étude de faisabilité de l’arrosage et de l’aménagement du site (notamment plantations, remise en eau du bassin, parcours d’interprétation naturaliste et aire de jeux, etc)
3. de plan de gestion nécessaire à la définition et la réalisation des aménagements de la maison du Parc

**A noter que le Parc lancera à l’issue des livrables de cette étude, un marché pour étudier la mise en œuvre du sentier d’interprétation sur le site de la bastide (thèmes nature, observation, remédiation industrielle…).**

Ce travail devra faire figure des exemples d’intégration paysagère et environnementale, fil conducteur de l’ensemble des aménagements. L’ensemble devra être cohérent avec celui du bâtiment de la Maison du Parc et s’intégrer dans le paysage et les ouvrages existant, inspiré du génie écologique et des solutions fondées sur la nature. Il est à noter que le projet initial de réhabilitation accueillant désormais la maison du Parc est basé sur les thèmes du tourisme durable, de l’Ingénierie, Recherche et Développement, le Savoir-faire et Productions Locales.

Le prestataire pourra répondre aux deux lots ou un seul, le cas échéant aussi constituer un groupement répondant aux compétences requises pour la mise en œuvre de ces deux éléments de mission. Ils seront menés en même temps, avec des échanges réguliers afin d'assurer l'intégration des problématiques de pollution au projet.

# Objet de la mission / du marché

Le présent cahier des charges demande de répondre prioritairement à deux interrogations majeures concernant la réhabilitation du site de La Bastide :

* Un diagnostic de pollution de la zone de vie (parcours détente – verger - bassin) permettant de connaitre la pollution des sols et de la végétation composant le site et déterminer l’adéquation du projet d’aménagement (par exemple de vergers conservatoire, d’irrigation, d’un sentier d’interprétation, d’un bassin d’agrément, d’une aire de jeux pour enfants, etc.,) compte tenu du passé industriel des sols. Ce travail comprenant :
  + l’étude de la qualité des sols sous-jacents (recherche de polluants en fonction de la composition du minerai (hématite, silice, fluorine, etc.) et des produits utilisés (oléine, silicate de soude, amidon, acide sulfurique, etc.) par le passé (*cf. Annexe 1 Etat des lieux préalable-aspect environnementaux- CRBE 2009*)
  + une recherche historique plus précise, et permettre de conclure quant à l’adéquation entre l’état actuel, les travaux envisagés et l’usage futur compte tenu des restrictions (pollutions, Servitude d’Utilité Publique)
* Un « Plan de Gestion » de la zone envisagée permettra d’améliorer et de préciser les modes de gestion actuels, et la faisabilité des projets d’aménagements à venir grâce à la délimitation des usages réalisée. Il comprendra le cas échéant l’étude :
  + des restrictions et orientations d’usage et d’aménagement
  + des plantations permises
  + des itinéraires autorisés et du confinement de zones le cas échéant
  + de l’utilisation de l’eau souterraine (puits), de la Têt (pompage) et des canaux d’arrosage (raccordement au canal du Bac de Joncet)
  + de la remise en eau du bassin et des modalités d’exploitation en lien avec le système d’irrigation des parcelles (gravitaire, pompage eau souterraine, eau surfacique)
  + de l’évacuation des sous-produits excavés et de la destination des déchets de taille potentiellement contaminés

Le canal de la Bastide en partie effondré n’est plus en service à ce jour, sa remise en état ne sera pas étudiée car trop couteuse et non nécessaire. L’étude globale réalisée à son sujet visant les besoins en eau du périmètre de l’ASA (propriétaires, irrigation, champignonnière, vergers, bassin) et la faisabilité de sa réhabilitation sera reprise dans le cadre de la présente étude car comprenant une séquence d’analyse de la remise en eau du bassin et des besoins en arrosage (*cf.* Etude Canal la Bastide CA66 2015).

Sur accord des parties prenantes (composant le comité de pilotage du projet), la mise au point de la gestion de l’eau d’arrosage sur les espaces à traiter pourra être traitée avec la possibilité de se raccorder au périmètre de l’ASA du bac de Joncet située au-dessus du site en menant la concertation avec l’appui du Parc. Elle sera réalisée au regard du périmètre d’irrigation de l’ASA du canal de la Bastide et au projet de réhabilitation du bassin dit n°2, secteur d’accueil potentiel d’une faune et d’une flore riche et diversifiée.

Ce travail d’étude permettra d’aboutir en fonction de la délimitation de cet usage déterminé dans la partie précédente, au meilleur choix de réhabilitation de l’irrigation des parcelles.

Pour ce faire l’analyse des études globales des canaux de la Bastide de 2014 et du Bac de Joncet réalisé par la chambre d’agriculture en annexe (*cf .*Etude Canal Bac de Joncet CA66 2016) offriront de précieux renseignements quant à la ressource disponible à contraster avec les usages et des besoins du site.

Le plan général des aménagements du site de la maison du parc est en annexe (*cf. Annexe 8 Plan des aménagements du site de la MDP -PNR 2018*), l’irrigation pourra intégrer les usages voisins (arrosage des plantations de la parcelle de la parcelle du Parc naturel Régional et de la Communauté de communes).

Dans tous les cas, l’approche financière (tant en investissement qu’en fonctionnement) et le calendrier de réalisation seront des éléments déterminants à apporter.

# Description de la prestation attendue

Le prestataire devra rendre deux types de documents dont le contenu est explicité ci-dessous.

## Lot 1 : Diagnostic de pollution et remédiation

En fonction des données existantes (étude environnementale CRBE, courrier et arrêté DRIRE, dossier remise en état SECME 2009, analyses partielles de pollution des fruits INRS, étude globales canaux CA66), il est demandé de réaliser un diagnostic adapté de la pollution du site, nécessaire à l’établissement des études de projet et un plan de gestion de l’irrigation, des usages ultérieurs envisagés.

Le prestataire devra émettre des solutions concernant le traitement ou la gestion de la pollution le cas échéant, et évaluer les coûts y afférent.

Pour l’étude documentaire il faudra recueillir les témoignages (voisins, ancien salariés SECME, toute autre personne ressources à rechercher etc.) et saisir la préfecture des Pyrénées Orientales et / ou la DREAL la DREAL Occitanie (service en charge de la prévention des risques technologiques) pour les demandes d'informations spécifiques au site, celui-ci n’apparaissant plus sur les bases de données des installations classées (BASIAS, BASOL).

Le diagnostic de pollution des sols fera un focus sur les aspects santé et sécurité conformément à la norme NF X 31-620 sur l’évaluation des sols et des sites et dépollution des sols comportant :

* revue documentaire interne, externe et historique permettant de connaitre l’état post cessation d’activité industriel (1994), lors de la dépollution pour l’aménagement initial de la bastide (2014) basée sur :
  + consultation des archives (SECME, commune, DDTM, DREAL, RTM etc.)
  + investigation auprès des personnes ressources (SECME, Rio Tinto, commune d’Olette, DREAL, DDTM, etc.)
* étude des vulnérabilités et de l’état actuel avec la réalisation et d’analyses en fonction des éléments déterminés dans la revue historique avec notamment :
  + diagnostic de pollution, analyses des sols sous-jacents et recherche des polluants en fonction :
    - * de la qualité du minerai (hématite, silice, fluorine, etc.)
      * des produits utilisés (oléine, silicate de soude, amidon et acide sulfurique, etc.)
      * des risques liés aux usages futures sur les différentes surfaces (surface en culture, bassin, parcours d’interprétation, etc.)
  + évaluation de l’eau brute (puits) pour l’arrosage et l’alimentation en eau du bassin, notamment au regard des substances polluantes trouvées dans les sédiments lors de l’exploitation (plomb, fer, fluor, ammonium, etc.)
  + évaluation de la pollution des fruits et des végétaux (végétation et arbres fruitiers existants)
  + analyse de poussières ambiantes (sols nus)
  + toutes autre analyse jugée pertinente au regard des usages envisagés
  + Etablissement de l’évolution du site de l’état d’objectif à atteindre en fonction du scénario retenu, il est demandé au candidat de chiffrer les différents scénarios
  + Rédaction du mémoire de synthèse diffusable concluant sur la salubrité du site du point du vue de l’accueil et de la santé du public

Chacun de ces points sera chiffré dans le détail afin d’établir le phasage d’éventuels investissements nécessaires et préalables à l’aménagement et l’ouverture du site au public.

Ce diagnostic permettra d’appréhender la nature des pollutions, leur gravité et impacts, d’étudier les scénarios de dépollution / remédiation et de mise en place des usages envisagés au travers d’un plan de gestion décrivant les modalités sans danger pour la santé humaine et environnementale :

1/ d’installation d’un verger conservatoire ;

2/ d’intégration de l’arrosage et d’un bassin d’agrément ;

3/ de poursuivre la mise en place d’un accueil du public en fonction des possibilités délimitées d’un sentier d’interprétation, d’observation.

NB : Cette dernière étape suivant la réalisation du présent marché concernera la réalisation du sentier d’interprétation qui fait l’objet d’une maitrise d’œuvre spécifique.

Pour ces usages projetés, le diagnostic de pollution permettra d’appréhender les risques résiduels de contamination inhérents aux aménagements projetés (accueil du public, arboriculture, aire de jeux, pêche dans le bassin, etc.), après remédiation le cas échéant et de définir leur faisabilité. Il conclura sur l’état d’objectif à atteindre s’il est décidé de procéder à la dépollution.

## Lot 2 : Etude de faisabilité hydraulique / aménagement

L’analyse générale intégrera une mission d’ingénierie géotechnique avec l’étude de la faisabilité hydrogéologique de remise en eau du bassin compatible avec les niveaux de pollutions observés (risques de relargage, de bioaccumulation, etc) et les aléas naturels (risque lié à la digue) conformément à la réglementation en vigueur. L’étude des aléas naturels pourra se baser sur l’analyse des risques naturels et technologiques du site de la bastide réalisé dernièrement et à disposition du prestataire sélectionné. Elle comprendra :

### Une partie technique

* l’étude de l’alimentation des parcelles avec les canaux d’irrigation existants
* l’étude de la faisabilité de remise en eau un bassin pour agrément, en étudiant les solutions gravitaires (canal) et par pompage (eau souterraine et rivière).
* une analyse des contraintes de faisabilité réglementaire (autorisation d’urbanisme, Loi sur l’Eau, aléas naturels, etc.) relative aux aménagements envisagés

### une partie opérationnelle

* un descriptif des coûts d’investissement et de fonctionnement des aménagements supplémentaires de VRD (y compris intégration du périmètre de l’ASA)
* un programme opérationnel des travaux et opérations à mener
* un calendrier de réalisation des différentes phases
* un cahier des charges de travaux

Un document de communication à destination du grand public sera réalisé présentant les principales conclusions de l’étude en vue d’une concertation et valorisation publique.

# Modalités d’exécution

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes est maître d’ouvrage de cette mission d’aménagement du site de La Bastide, Maison du Parc. Le projet sera coordonné par le chargé de mission Eau et Espaces naturels du Parc naturel régional et par un Comité de pilotage, présidé par 2 élus du PNR en charge de la ressource en eau et du cadre de vie et constitué par :

* Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
* La Communauté de communes du Conflent-Canigó
* La commune d’Olette
* LA Région et le Département
* La DREAL
* La DDTM
* Le RTM
* L’ASA du canal du Bac de Joncet
* La Pisciculture du Canigó

Le comité de pilotage sera tenu régulièrement au courant de l’avancement du projet. Il devra être consulté pour valider chacune des étapes. Il sera réuni dans sa globalité ou de manière plus étroite en fonction des points à l’ordre jour lors de sa convocation.

Le prestataire travaillera en relation permanente avec les chargés de mission du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes qui proposeront un calendrier de réunion du comité de pilotage. Le prestataire désignera un chef de projet au sein de son équipe. Il assurera la transmission d’informations vers l’équipe du Syndicat mixte et vers son équipe interne et les relations avec l'ensemble des intervenants techniques du projet, veillera au respect du calendrier et des délais impartis et veillera à la préparation des réunions avec l’équipe du Parc.

En début de mission, une réunion de cadrage incluant une visite de terrain sera programmée avec le prestataire dans les quinze premiers jours suivant la notification d’attribution du marché.

Des réunions seront également tenues pour réceptionner les rendus attendus (réunions de restitutions), ainsi que lors d’étapes de validation intermédiaires (modalités qui seront définies conjointement entre les prestataires et le commanditaire).

Le prestataire bénéficiera d’une lettre de mission qu’il pourra présenter, si besoin, lors des entretiens et/ou au cours de ses prospections.

Il est demandé au prestataire la possibilité de mettre les premiers résultats de délimitation des usages à disposition du Parc pour son utilisation dans le cadre du marché sur les aménagements et sentier d’interprétation de la maison du Parc.

Il est demandé au prestataire un calendrier prévisionnel détaillant les différentes phases.

# METHODOLOGIE

Le prestataire devra prendre en compte les éléments suivants qui lui seront demandés dans le cadre de cette prestation :

* La tenue d'une réunion au bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, à Olette, pour le lancement de la mission ;
* Au moins deux visites de terrain sur le site de la Maison du Parc ;
* Divers déplacements liés aux phases de recherches documentaires et de collectes ;
* Les frais d’analyses en laboratoire (sols et eau) et d’évaluation demandées ;
* Les études et recherches graphiques avec une relecture finale avec intégration d'éventuelles modifications ;
* La coordination avec les personnes en charge des volets Eau et Cadre de vie tout au long du projet

Concrètement, et au-delà de la réunion de lancement du projet, la prestation supposera au minimum 3 réunions de Comité de pilotage nécessitant la présence du prestataire :

* Une réunion de validation du plan de dépollution fonction des données récoltées (plusieurs scénarios demandés) et du plan de gestion ;
* Une réunion de validation des choix d’aménagement (irrigation, interprétation, bassin) ;
* Une réunion de restitution de l'ensemble du projet, à destination d'un public plus large

Ces réunions auront lieu à Olette à la Maison du Parc.

La réalisation de ces études devra respecter la « Politique nationale de Gestion des Sites et sols pollués » telle que précisée par le Ministère en charge de l’Environnement.

Le prestataire appuiera son diagnostic/plan de gestion sur les études existantes, la rencontre avec les chargés de mission du Pnr, les services de la DDTM, de la DREAL ou l’ancien exploitant (SECME), et autres services nécessaires en fonction des besoins de l’étude. Le Pnr transmettra les coordonnées des personnes référentes au début de l’étude.

Les temps et frais de réunion avec les chargés de mission du Pnr (minimum 2), les services de la DDTM, de la DREAL ou SECME, les phases de terrain, la consultation bibliographique sont compris dans la réponse du prestataire.

## Compétences demandées

Pour ce marché, l’expertise dans les domaines suivant est requise et devra être prouvée:

* Sites et sols pollués
* Remédiation de friche industrielle
* Géotechnique
* Hydraulique, bassin d’agrément et irrigation agricole

## Calendrier de réalisation

La période allouée à cette mission est de **6 à 8 mois** à compter de la réception de l’envoi de la notification d’attribution du marché.

## Enveloppe budgétaire prévisionnelle

Le montant estimé pour la réalisation de l’ensemble de cette prestation ne dépassera pas 20 000 € ttc. Le prestataire devra détailler chaque poste de dépenses.

# Réponse attendue

## Description

La proposition devra contenir :

* *une présentation des moyens techniques et humains mobilisés*
* *une note méthodologique pour la réalisation du travail demandé*
* *un calendrier prévisionnel qui devra permettre la coordination avec le marché d’étude des aménagements du site à mener à l’issue*
* *des exemples de réalisation et des références*
* *une proposition financière détaillée précisant le coût journalier TTC des personnes en charge de l’étude*

*C*ritères de sélection des candidatures

* **Valeur technique: 50 %.**

Celle-ci sera analysée au regard de la note fournie. Une attention particulière sera apportée à la compréhension du projet attendu, à la méthodologie proposée, aux propositions, aux exemples de réalisation, à la prise en compte des objectifs de l’étude et aux compétences mobilisées. Le Parc veillera à la clarté des réponses attendues et au caractère opérationnel des solutions proposées afin de pouvoir mener à bien son projet d’aménagement des lieux en faveur du public.

* **Proposition financière : 30 %.**

Celle-ci sera analysée au regard du détail de l’accompagnement et du suivi proposé par le prestataire dans le cadre de cette mission.

* **Délais et calendrier de réalisation : 20 %.**

## Conditions d’envoi ou de remise des offres

Les candidatures devront parvenir au siège du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes par voie dématérialisée **avant le 26 novembre 2021 à midi** auprès de [romain.moulira@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:romain.moulira@parc-pyrenees-catalanes.fr) et [patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr)

Les offres sont à adresser à  l’attention de :

Monsieur le Président

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

La Bastide

66360 OLETTE

La réponse au présent marché vaut acceptation du présent cahier des charges

Lu et approuvé

le , à

Cachet Signature

# ANNEXES

Liste des annexes :

[Annexe 1. Etat des lieux préalable-aspect environnementaux- CRBE 2009 17](#_Toc77331099)

[Annexe 2. Rapport analyses fruits Aurea 2016 18](#_Toc77331100)

[Annexe 3. Plan masse et repérage des aménagement existants – ALEP 2015 19](#_Toc77331101)

[Annexe 4. Dossier servitude SECME - MICA 2009 20](#_Toc77331102)

[Annexe 5. Situation réglementaire du site de la Maison du Parc - DRIRE 2009 21](#_Toc77331103)

[Annexe 6. Etude Canal la Bastide CA66 2015 22](#_Toc77331104)

[Annexe 7. Etude Canal Bac de Joncet CA66 2016 23](#_Toc77331105)

1. Etat des lieux préalable-aspect environnementaux- CRBE 2009

1. Rapport analyses fruits Aurea 2016

1. Plan masse et repérage des aménagement existants – ALEP 2015

1. Dossier servitude SECME - MICA 2009

1. Situation réglementaire du site de la Maison du Parc - DRIRE 2009

1. Etude Canal la Bastide CA66 2015

1. Etude Canal Bac de Joncet CA66 2016
2. Plan des aménagements du site de la MDP -PNR 2018

Cahier des charges - Diagnostic de pollution et irrigation de la maison du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes – Site de la Bastide à Olette – version validée le 05 septembre 2021



La Bastide d’Olette

66360, Olette

04.97.04.97.60



[contact@parc-pyrenees-catalanes.fr](mailto:contact@parc-pyrenees-catalanes.fr)

Dossier suivi par : Romain MOULIRA

Document et données techniques disponibles sur [www.parc-pyrenees-catalanes.fr](file:///C:\Users\ESP_NAT_02\Desktop\Documents\MISSION%20CANAUX\www.parc-pyrenees-catalanes.fr)